

Élaboration du cadre post-2015

Les objectifs du Millénaire pour le développement

En septembre 2000, les États membres des Nations unies se sont engagés à l'unanimité à réaliser d'ici 2015 huit objectifs de développement internationaux. Ces objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) représentaient un consensus mondial sans précédent concernant la meilleure approche pour lutter contre la pauvreté¹. Leur but était d'une part d'établir des normes mondiales permettant de servir de cadre incitatif pour obliger les gouvernements et les bailleurs à rendre compte de leur action en matière de lutte contre la pauvreté et de développement humain par rapport aux bases de référence fixées via les OMD, et d'autre part de fournir un cadre international pour mobiliser les ressources de l'aide publique au développement.

Les OMD ont eu un impact largement débattu mais significatif sur les priorités de développement. L'ampleur de la contribution réelle des OMD à l'augmentation du volume et de la qualité de l'aide ou la part qui peut être imputée aux flux d'aide dans les progrès enregistrés à l'échelle mondiale vers l'atteinte des objectifs sont par exemple des questions vivement contestées². Les parties prenantes du secteur s'accordent toutefois globalement sur le fait que les OMD ont eu un impact significatif sur le développement du secteur de l'approvisionnement en eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement (AEPHA)³.

Les objectifs et cibles actuels bénéficient de nombreux atouts : ils sont simples, faciles à comprendre, réalistes et atteignables. De plus, en se focalisant sur les résultats plutôt que sur les moyens, ils peuvent aisément être adaptés aux différents contextes. Ils ont donc réussi à accroître la visibilité des enjeux de l'AEPHA, tout en concentrant l'attention des acteurs politiques sur la nature et l'ampleur du problème à l'échelle mondiale.

On leur a reproché en revanche leur manque d'ambition parce qu'ils se focalisent uniquement sur un niveau de service minimum et se basent sur l'hypothèse d'un prolongement des courbes de progression historiques. Par ailleurs, leur déclinaison au niveau infranational ne conduit pas nécessairement à l'atteinte de l'objectif à l'échelle du pays tout entier. De surcroît, les améliorations observées au plan mondial masquent des disparités croissantes entre pays et dans les pays même, les populations les plus pauvres et marginalisées étant le plus souvent les dernières à en bénéficier. D'autres critiques dénoncent le caractère rudimentaire des indicateurs associés aux objectifs qui ne traduisent pas de manière adéquate les difficultés relatives à l'accès, à la sécurité et à la pérennité des services, ainsi que certains effets pervers qui ont incité à construire de nouvelles infrastructures plutôt qu'à entretenir les services existants. Les OMD ont

aussi été perçus comme privilégiant une programmation « verticale » par secteur au détriment d’approches intégrées et plurisectorielles visant une transformation d’ensemble.

Objectifs relatifs à l’eau, à l’assainissement et à l’hygiène

Il n’existe pas actuellement d’objectif dédié à l’eau potable et à l’assainissement, ce que beaucoup considèrent comme une lacune majeure du programme OMD. En revanche, une cible a été incluse dans le cadre du 7^e objectif sur la préservation de l’environnement, la cible 7c : « Réduire de moitié d’ici 2015 le nombre de personnes privées d’un accès durable à l’eau potable et à des systèmes d’assainissement de base ». Les deux indicateurs définis pour mesurer cette cible sont d’une part le pourcentage de la population qui utilise une source d’approvisionnement en eau potable améliorée, et d’autre part le pourcentage qui utilise un système d’assainissement amélioré. Il n’y a pas actuellement de cible pour l’hygiène.

L’amélioration de l’accès à l’AEPHA a aussi un impact, direct ou indirect, sur l’atteinte de la plupart des autres OMD : l’OMD n°1 axé sur la pauvreté et la nutrition, l’OMD n°2 (éducation), l’OMD n°3 (égalité entre hommes et femmes), l’OMD n°4 (mortalité infantile), l’OMD n°5 (santé maternelle) et l’OMD n°6 (lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme). Mais parallèlement, les progrès en matière d’AEPHA dépendent eux-mêmes de ceux qui sont enregistrés dans d’autres domaines. La principale critique portée à l’encontre de l’architecture actuelle des OMD concerne peut-être l’organisation « verticale » des objectifs et le manque d’intégration « transversale » entre les cibles et indicateurs de progrès⁴. Il s’agit là d’un aspect dont beaucoup d’observateurs s’accordent pour dire qu’il devra être pris en compte dans l’élaboration et la mise en œuvre du futur programme de développement.

L’objectif relatif à l’accès à l’eau potable a été atteint

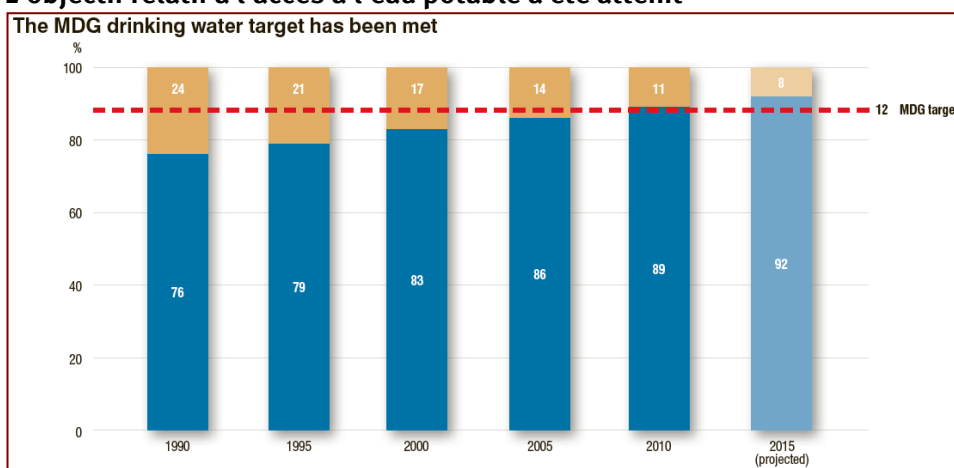


Figure 1 : Évolution de la couverture mondiale en eau potable entre 1990 et 2010, et projection à l’horizon 2015⁵

Si les tendances actuelles se poursuivent, cette cible ne sera pas atteinte au niveau mondial

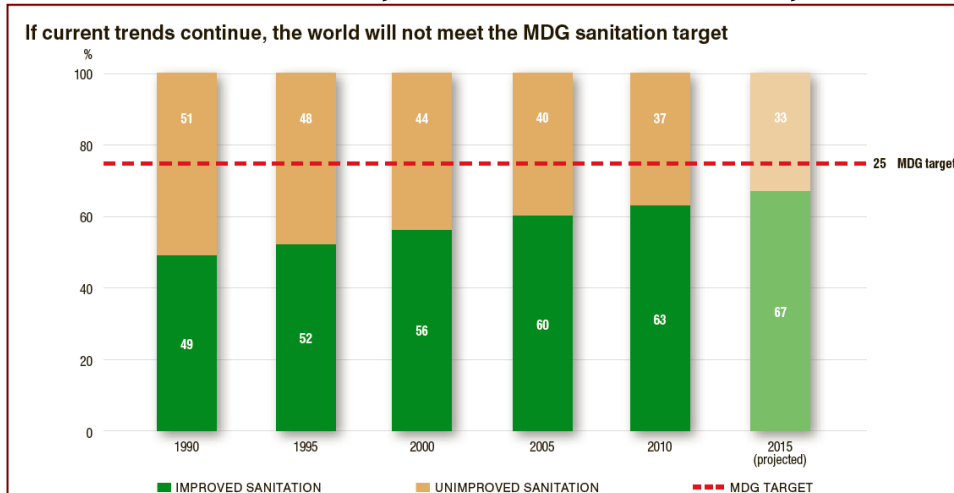


Figure 2 : Évolution de la couverture en assainissement entre 1990 et 2010, projection à l’horizon 2015⁵

Comme le montrent les figures 1 et 2, si la cible portant sur l’accès à l’eau potable a été atteinte, celle de réduire de moitié la population mondiale privée de systèmes d’assainissement de base accuse un retard important. Ces mauvais résultats s’expliquent notamment par le fait que le niveau d’investissement public reste très en deçà de ce qui serait nécessaire pour atteindre les cibles définies, auquel vient s’ajouter le manque de reconnaissance du rôle que joue l’AEPHA dans le développement économique et les autres aspects du développement humain. Plus inquiétant encore, on observe depuis 15 ans une baisse de la part de l’aide consacrée à ce secteur au plan mondial⁶.

L’après-OMD : élaboration d’un nouveau programme de développement

Au final, ce sont les États membres de l’ONU qui décideront de la forme que prendra le nouveau programme de développement faisant suite aux OMD. Les États membres discutent déjà de ce processus et commencent à avancer les options et propositions qu’ils privilégient. Des efforts sont également bien engagés pour comprendre le point de vue et le positionnement de certains pays et s’efforcer de les influencer. Le processus décisionnel international sera piloté par l’ONU, et la période 2013 à 2015 sera critique pour la formulation du programme post-2015.

À ce stade, le processus comporte deux phases principales au cours desquelles se dérouleront plusieurs volets d’activités intervenant parallèlement à différents niveaux.

Première phase : Septembre 2012 jusqu’au sommet de septembre 2013 sur les OMD

Durant cette première phase, le système onusien – dont le groupe de travail de l’ONU, le Panel de personnalités de haut-niveau constitué par le Secrétaire général, et la Conseillère spéciale du Secrétaire général – s’est focalisé sur la formulation de recommandations pour guider la réflexion des États membres. En mai 2013, le Panel

des personnalités de haut-niveau a présenté un rapport au Secrétaire général sur l'après-2015. Ce rapport (ainsi que celui du Réseau des solutions pour le développement durable – SDSN) a servi à alimenter le rapport présenté par le Secrétaire général aux États membres en amont de l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 2013. Dans le cadre du processus d'élaboration des recommandations, les Nations unies ont organisé 11 consultations thématiques sur les principaux enjeux de développement, près de 90 consultations nationales, et un sondage en ligne qui a permis aux citoyens du monde entier de voter pour indiquer quelles étaient leurs priorités en matière de développement.

Les États membres de l'ONU ont profité de cette période pour mener des discussions et avancer leurs propres propositions. Le principal lieu d'échange à ce niveau est le groupe de travail intergouvernemental (Open Working Group – OWG) chargé de formuler les Objectifs de développement durable. Mais d'autres forums régionaux et nationaux ont également été mis en place par divers acteurs dont l'Union africaine et l'Union européenne.

Seconde phase : septembre 2013 à décembre 2015 (au plus tard)

Le Secrétaire général de l'ONU défendra son rapport devant l'Assemblée générale en septembre 2013, au moment où se tiendra également une réunion spéciale consacrée aux OMD. Ces deux rendez-vous clés marqueront le déclenchement du processus post-2015 à la suite de quoi nous devrions commencer à avoir une idée des propositions spécifiques pour la mise en place du nouveau programme de développement post-2015. Les premières propositions devraient être connues à l'issue de la réunion du groupe de travail intergouvernemental en 2014, celui-ci devant présenter un rapport pour la 69^e session de l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 2014 sur la base duquel les États membres entameront une période de négociations pour tenter de dégager un accord sur le contenu du programme post-2015. La date butoir pour l'obtention d'un accord final a été fixée à fin 2015 mais il est probable que les États membres finaliseront leurs négociations à l'occasion de la 70^e session de l'Assemblée générale ou d'une réunion spéciale organisée plus tôt au cours de l'année.

Ce qui a été fait jusqu'à présent et ce qui va se passer maintenant

Création d'un groupe de travail sur l'après-2015

En septembre 2011, le Secrétaire général a constitué un groupe de travail de haut-niveau chargé de préparer l'agenda post-2015. Ce groupe de travail a présenté en juillet 2012 le rapport « *Realising the future we want for all* »⁷ qui préconise la définition de nouveaux objectifs. Il recommandait que ces objectifs s'appuient sur les points forts des OMD, s'appliquent à tous les pays, et reposent sur les valeurs fondamentales des droits de l'homme, l'égalité et le développement durable. Il proposait également une structure basée sur des cibles et objectifs concrets articulés autour de quatre aspects clés faisant partie d'une même approche globale : 1) le développement social pour tous ; 2) le

développement économique pour tous ; 3) la préservation de l'environnement et 4) la paix et la sécurité. Des documents de réflexion thématiques ont également été préparés sur la protection sociale, les inégalités, l'alimentation et la nutrition, l'éducation, les pays aux besoins spécifiques, la culture, l'atténuation des risques de catastrophe naturelle, l'emploi, la gouvernance, la santé, les droits de l'homme, la stabilité macro-économique, la croissance et l'emploi pour tous, les migrations, la paix et la sécurité, la dynamique des populations, la science et la technologie, l'urbanisation durable et enfin le développement durable.

Le Secrétaire général des Nations unies a ensuite nommé une conseillère spéciale pour l'après-2015 ainsi qu'un Panel de haut-niveau sur l'après-2015 dont les missions étaient d'étudier les travaux du groupe de travail et les autres contributions apportées.

L'équipe du Secrétaire général de l'ONU chargée de la planification du programme de développement post-2015

En juin 2012, le Secrétaire général a nommé la nigériane Amina J Mohammed en tant que conseillère spéciale pour la planification du programme post-2015. Mme Mohammed dispose d'un mandat élargi, dont la responsabilité de coordonner les différents éléments constitutifs et programmes de travail au sein et en dehors du système onusien. Elle rend compte auprès du Vice-secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson.

Le groupe de travail intergouvernemental sur les Objectifs de développement durable

Les Nations unies ont organisé en juin 2012 le sommet Rio+20, une conférence internationale sur le développement durable. L'un des résultats marquants des négociations a été la décision de créer un groupe de travail intergouvernemental dit « ouvert » (Open Working Group – OWG) pour définir les Objectifs de développement durable. Le groupe de travail a été missionné par l'Assemblée générale pour élaborer un programme de développement, cette proposition devant être remise en 2014. Il a précisé que ses activités seront divisées en deux phases : une phase de recueil des contributions de janvier 2013 à février 2014 et une phase de restitution des résultats qui débutera en février ou mars 2014. La phase de contribution sera selon le groupe de travail « *axée sur le dialogue et guidée par les principes d'interactivité, de flexibilité et d'inclusivité* ». La phase de restitution s'appuiera sur les données partagées recueillies durant la phase précédente et indiquera le calendrier de négociation et de formulation des Objectifs de développement durable. Le groupe de travail intergouvernemental jouera un rôle essentiel dans la façon dont sera structuré le programme post-2015.

Le groupe de travail comporte 30 membres représentant 70 États membres répartis en cinq grands groupes régionaux. Le tableau ci-dessous reprend la liste de tous les États membres, les pays où WaterAid est présent étant indiqués en caractères gras) :

Groupe Afrique	Groupe Asie-Pacifique	Groupe Amérique latine et Caraïbes	Groupe Europe de l'Ouest et autres	Groupe Europe de l'Est
Algérie / Égypte / Maroc / Tunisie	Nauru / Palau / Papouasie-Nouvelle-Guinée	Colombie / Guatemala	Australie / Pays-Bas / Royaume-Uni	Hongrie
Ghana	Bhoutan / Thaïlande / Vietnam	Bahamas / La Barbade	Canada / Israël/ USA	Biélorussie / Serbie
Bénin	Inde / Pakistan / Sri Lanka	Guyana / Haïti / Trinidad et Tobago	Danemark / Irlande / Norvège	Bulgarie / Croatie
Kenya	Chine / Indonésie / Kazakhstan	Mexique / Pérou	France / Allemagne / Suisse	Monténégro / Slovénie
Tanzanie	Chypre / Singapour / Émirats arabes unis	Brésil / Nicaragua	Italie / Espagne / Turquie	Pologne / Roumanie
Congo	Bangladesh / Corée du Sud / Arabie saoudite	Argentine / Bolivie / Équateur		
Zambie / Zimbabwe	Iran / Japon / Népal			

Le groupe de travail intergouvernemental a officiellement débuté ses travaux en janvier 2013 ; deux co-présidents ont été désignés lors de sa première session, Csaba Kőrösi, représentant permanent de la Hongrie aux Nations unies et Macharia Kamau, représentant permanent du Kenya.

Les deux premières réunions de travail thématiques ont eu lieu en mai et juin 2013. L'eau, l'hygiène et l'assainissement ont fait partie des discussions de la troisième réunion du groupe ; pour en savoir plus sur les déclarations des États membres consultez la page suivante :

<http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1630>

D'autres réunions sont planifiées courant 2013 aux Nations unies et devraient aborder différents thèmes dont la sécurité alimentaire et la nutrition, les droits de l'homme et la dynamique des populations.

Chaque réunion se déroule sur trois à cinq jours et comprend des échanges et des consultations auxquelles participent toutes sortes de parties prenantes, dont neuf grands groupes qui représentent les intérêts autres que ceux des États membres. L'un de ces groupes est dédié aux organisations non gouvernementales de la société civile.

Pour en savoir plus sur ces différents groupes, consultez la page suivante :

<http://sustainabledevelopment.un.org/majorgroups.html>

Le Forum politique de haut-niveau

Le Forum politique de haut-niveau a également été créé à la suite du sommet Rio+20, les États membres ayant décidé de créer cette instance intergouvernementale pour assurer le suivi des mesures en faveur du développement durable. Il s'appuie sur les atouts et les ressources de la Commission du développement durable dont il est proposé qu'il la remplace.

Le Forum politique de haut-niveau tiendra sa première réunion officielle durant la 68^e session de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2013. Plusieurs réunions informelles ont été organisées début 2013 pour discuter de son format.

Bien que le Forum n'ait été mis en place que tout récemment, il pourrait être amené à jouer un rôle important de supervision du processus d'élaboration du programme post-2015, en servant de plateforme de négociation entre les États membres.

Pour en savoir plus sur le Forum politique de haut-niveau, consultez la page suivante :

<http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1556>

Le Panel de haut-niveau pour l'après-2015

En juillet 2012, le secrétaire général a établi un Panel de haut-niveau réunissant des personnalités éminentes. Ses 26 membres issus des milieux gouvernementaux, universitaires, des entreprises, de la société civile et des mouvements de la jeunesse ont eu pour mission de conseiller le Secrétaire général et d'énoncer des recommandations sur le programme de développement post-2015. Ils devaient proposer :

- 1 Des recommandations sur la vision et la forme que devrait prendre le programme de développement post-2015, celui-ci devant contribuer à répondre aux défis mondiaux du XXI^e siècle en s'appuyant sur les OMD existants et notamment sur leur focalisation sur la lutte contre la pauvreté ;
- 2 Des règles pour redessiner le partenariat mondial pour le développement et renforcer les mécanismes de redevabilité ;
- 3 Des recommandations sur la manière de construire et de maintenir un consensus politique autour d'un programme ambitieux et réalisable qui réponde aux enjeux de la croissance économique, de l'équité sociale et de la préservation de l'environnement⁸.

Les trois co-présidents du panel étaient Ellen Johnson Sirleaf, présidente du Libéria ; Susilo Bambang Yudhoyono, président indonésien et David Cameron, Premier ministre britannique. Les autres membres du panel étaient : Graça Machel (Afrique du Sud) ; Horst Kohler (Allemagne) ; Fulbert Gero Amoussouga (Bénin) ; Vanessa Petrelli Corrêa (Brésil) ; Yingfan Wang (Chine) ; Maria Angela Holguin (Colombie) ; Sung-Hwan Kim

(Corée du Sud) ; John Podesta (États-Unis) ; Jean-Michel Severino (France) ; Abhijit Banerjee (Inde) ; Naoto Kan (Japon) ; la reine Rania (Jordanie) ; Betty Maina (Kenya) ; Andris Piebalgs (Lettonie) ; Patricia Espinosa (Mexique) ; Ngozi Okonjo-Iweala (Nigéria) ; Paul Polman (Pays-Bas) ; Elvira Nabiullina (Fédération de Russie) ; Gunilla Carlsson (Suède) ; Emilia Pires (Timor-Leste) ; Kadir Topbas (Turquie) et Tawakel Karman (Yémen), et la conseillère spéciale du Secrétaire général pour la planification de l'après-2015, Amina J Mohammed, membre d'office.

Suite à différentes réunions organisées à New York, Londres, Monrovia et Bali, le Panel de haut-niveau a rédigé un rapport qui inclut une série de recommandations concernant le futur programme de développement. Il a été présenté le 30 mai 2013 et a grandement contribué au rapport présenté par le Secrétaire général de l'ONU en amont de la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU et de la réunion spéciale sur les OMD le 25 septembre 2013. Une copie du rapport et d'autres informations à propos du Panel peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.post2015hlp.org

WaterAid a globalement salué le rapport du Panel de haut-niveau qui définit une vision ambitieuse pour mettre fin à la pauvreté d'ici 2030 et qui reconnaît le rôle central de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans tous les aspects du développement durable. L'inclusion d'un objectif dédié à l'eau et à l'assainissement constitue une avancée majeure puisqu'elle inverse la tendance qui avait conduit le secteur de l'assainissement à être délaissé. Le travail doit se poursuivre pour affiner les cibles et indicateurs relatifs à l'AEPHA, en incluant les questions d'hygiène tant dans la sphère domestique que dans les structures éducatives et de santé, en ajoutant l'engagement de réduire progressivement les inégalités d'accès et en répondant aux problèmes de pérennité des services. L'interdépendance des objectifs « zéro » pour la pauvreté, la santé, la malnutrition, les inégalités entre hommes et femmes et l'AEPHA doit également être reconnue. Il faut absolument réduire à zéro le nombre de personnes privées d'accès à l'assainissement si l'on veut mettre fin à la pauvreté, aux retards de croissance et aux décès évitables des enfants, et aux violences faites aux femmes.

Si le mandat du Panel a officiellement pris fin avec la publication du rapport, il est probable qu'un certain nombre de ses membres continueront à être impliqués dans le processus de préparation de l'après-2015, à la fois de manière officielle dans le cadre de leurs fonctions ministérielles ou de chefs de gouvernement, ou informelle dans un rôle de conseil.

Les consultations menées par l'ONU

Parallèlement aux travaux du Panel de haut-niveau, l'ONU a lancé un large processus visant à solliciter les contributions de diverses parties prenantes à propos de l'après-2015 et dont les objectifs étaient les suivants :

- 1 Établir une coalition stratégique de partenaires ;
- 2 S'assurer que le programme de développement post-2015 réponde aux priorités émergentes et aux défis du développement ;

- 3 S'appuyer sur la dynamique créée par les OMD existants et sur les leçons tirées de cette initiative.

Le processus de consultation a inclus environ 100 consultations nationales, neuf consultations thématiques et une grande « conversation mondiale » en ligne. Les consultations nationales ont eu lieu de juin 2012 à mai 2013, l'objectif étant qu'elles se déroulent dans 100 pays en développement et stimulent des débats inclusifs sur ce que devrait être l'après-2015 tout en évaluant les priorités énoncées au niveau national.

Entre 2012 et avril 2013, neuf consultations thématiques impliquant le monde universitaire, le secteur privé, les syndicats et la société civile ont eu lieu pour identifier les enjeux actuels ou émergents. Ces 11 consultations, ainsi que les entités onusiennes/organisations et pays qui les ont copilotées ou parrainées sont indiquées ci-dessous :

- Lutte contre les inégalités : UNICEF and ONU Femmes ; Danemark et Ghana
- Conflits, violence et catastrophes : UNDP, PBSO et ISDR ; Finlande, Indonésie, Libéria et Panama
- Éducation : UNESCO et UNICEF ; Canada, Égypte, France, Allemagne, Mexique, Sénégal, Afrique du Sud et Thaïlande
- Énergie : UNIDO, DESA et Banque mondiale ; Inde, Mexique, Norvège et Tanzanie
- Développement durable : UNEP et UNDP ; Costa Rica et France
- Gouvernance : UNDP et OHCHR ; Bangladesh, Brésil, Égypte, Allemagne, Philippines et Afrique du Sud
- Croissance et emploi : ILO et UNDP ; Japon
- Santé : UNICEF, OMS ; Botswana et Suède
- Faim, sécurité alimentaire et nutrition : WFP et FAO ; Colombie et Espagne
- Dynamique de la population : UNDESA, OIM, UNFPA et UN-HABITAT ; Bangladesh et Suisse
- Eau : UNICEF, DESA et UN Water ; Hongrie, Jordanie, Libéria, Mozambique, Pays-Bas et Suisse

WaterAid a participé à nombre de ces consultations en se focalisant particulièrement sur celle consacrée à l'eau. Nos contributions sont accessibles à l'adresse suivante : www.wateraid.org/post2015

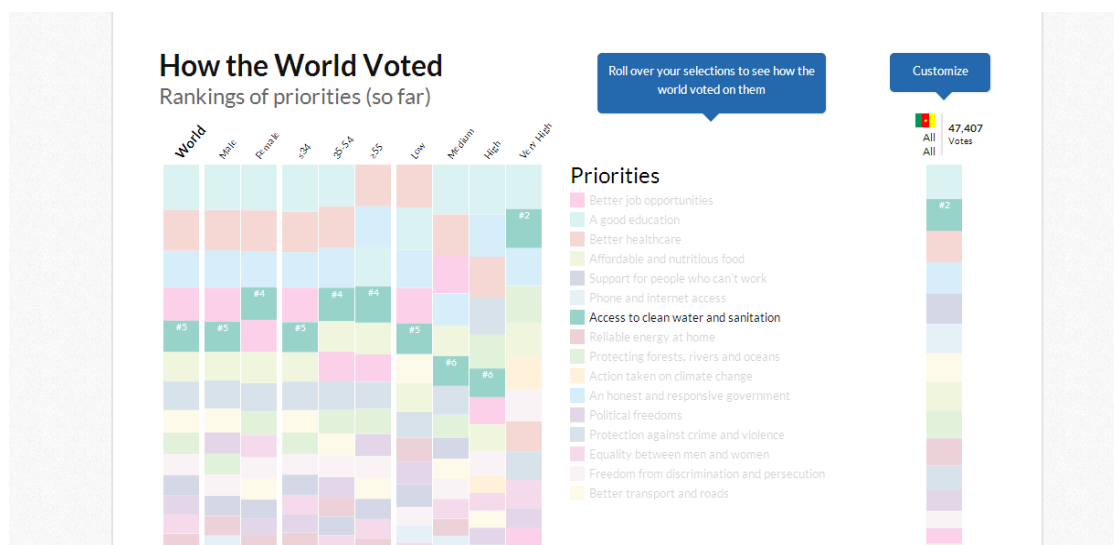
Les comptes-rendus des consultations sont disponibles à l'adresse suivante : www.worldwewant2015.org/topics

Un groupe de travail a été créé au sein de l'ONU avec des représentants de 20 agences onusiennes pour gérer l'ensemble du processus. Les conclusions des consultations ont servi à alimenter les discussions entre le Panel de haut-niveau et le Secrétaire général.

Le dialogue mondial

En juillet 2012, l'ONU et la société civile ont mis en place une plateforme Internet (www.worldwewant2015.org) pour stimuler et canaliser les débats sur le programme de développement post-2015. Cette initiative s'est focalisée sur un sondage de grande ampleur dans lequel on a demandé aux votants de sélectionner quelles devraient être selon eux les principales priorités du programme post-2015. À ce jour, l'ONU a impliqué plus de 200 000 personnes de 189 pays en faisant appel à divers médias numériques, applications pour téléphone, conférences et votes.

Selon les résultats du sondage à ce jour, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement fait partie des principales priorités des votants. Le sondage se poursuivra jusqu'en 2015.



Source : www.worldwewant.org [consulté pour la dernière fois le 5 juin 2013]

Programme de suivi commun OMS/UNICEF sur l’approvisionnement en eau potable et l’assainissement

Le programme de suivi commun OMS/UNICEF (JMP) est le dispositif officiel mis en place par l'ONU pour mesurer la progression des cibles OMD relatives à l'eau et à l'assainissement.

Dans le cadre de la préparation à l'après-2015, le JMP a mis en place un processus de consultation de grande ampleur sur deux ans qui a impliqué plus de 200 personnes et 100 organisations clés du secteur. Ce processus a abouti à la formulation de quatre propositions de cibles en lien avec l'AEPHA, qui sont ambitieuses mais jugées atteignables par les leaders du secteur :

- Plus personne ne pratique la défécation à l'air libre ;
- Chaque individu a accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement où il habite ;

- Toutes les structures éducatives et de santé bénéficient de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à des installations sanitaires ;
- L'accès à l'eau potable, à l'hygiène et aux installations sanitaires est durable et les inégalités d'accès ont été progressivement éliminées.

Pour en savoir plus sur les cibles proposées par le JMP, consultez la page suivante :

www.wssinfo.org/post-2015-monitoring/overview

Dates importantes

2013

Juin 4^e réunion du Groupe de travail intergouvernemental (OWG) où seront notamment abordés les thèmes de l'emploi, de la santé et de la jeunesse

Août Publication du rapport du Secrétaire général en amont de l'Assemblée générale de l'ONU 2013

Sept. 68^e session de l'Assemblée générale de l'ONU avec réunion spéciale consacrée aux OMD

Première réunion officielle du Forum politique de haut-niveau

Nov. 5^e réunion du Groupe de travail intergouvernemental

Déc. 6^e réunion du Groupe de travail intergouvernemental

2014

Janv. 7^e réunion du Groupe de travail intergouvernemental

Fév. 8^e réunion du Groupe de travail intergouvernemental

Sept. 69^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

2015

Sept. 70^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Déc. Date butoir pour la mise en place du nouveau programme de développement

Références

¹ Les huit objectifs visent à réduire l'extrême pauvreté et la faim (OMD n°1) ; assurer l'éducation primaire pour tous (OMD n°2) ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD n°3) ; réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle (OMD n°4 et 5) ; combattre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme (OMD n°6) ; préserver l'environnement, notamment lutter contre la disparition des ressources naturelles et de la biodiversité, et l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à des logements décentes (OMD n°7) et mettre en place un partenariat mondial pour le développement (OMD n°8).

² Cf. par exemple, Centre for Global Development (2011) *More money or more development: what have the MDGs achieved?* Consultable en anglais sur : www.cgdev.org/content/publications/detail/1425806/

³ Cf. *Report of the First Consultation on Post-MDG Monitoring of Drinking-Water and Sanitation*. Consultable en anglais sur : www.wssinfo.org/fileadmin/user_upload/resources/Report-on-WHO-UNICEF-Berlin-Consultation-May-2011.pdf

⁴ Un objectif tel que l'OMD n°2 qui vise à garantir l'éducation primaire universelle peut être considéré comme vertical dans la mesure où il se focalise essentiellement sur un seul secteur (l'éducation). Mais les effets bénéfiques permettant la scolarisation des enfants proviennent de plusieurs secteurs et interventions en faveur du développement en dehors du domaine exclusivement éducatif, entre autres l'amélioration de l'état de santé des jeunes enfants, l'augmentation du temps qu'ils peuvent consacrer à l'école parce qu'ils passent moins de temps à aller chercher de l'eau et, ce qui n'est pas le moins important, un accès adéquat à l'eau potable et aux sanitaires dans les écoles. Le manque d'intégration de ces composantes horizontales est considéré par beaucoup comme un problème des OMD actuels dans la mesure où ces aspects sont pour beaucoup évalués et mesurés à l'aide de cibles et indicateurs classés dans d'autres OMD.

⁵ Programme de suivi commun OMS/UNICEF (2012) Progrès en matière d'alimentation en eau et d'assainissement - Rapport 2012. Consultable sur : www.wssinfo.org/fileadmin/user_upload/resources/JMPReport_French.pdf

⁶ WaterAid (2011) *En deçà des attentes et mal ciblés : Pourquoi les investissements concernant l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement n'atteignent pas ceux qui en ont le plus besoin*. Consultable sur : www.wateraid.org/documents/off-track-off-target.pdf

⁷ UN System Task Team (2012) *Realising the future we want for all*. Consultable en anglais sur : www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/realizing-the-future-we-want

⁸ Les termes de référence du Panel de haut-niveau sont consultables en anglais sur : www.un.org/sg/offthecuff/?nid=2455